

Actualités relatives au Sras-Cov-2 dans la zone Brésil - Secteurs agricole, agroalimentaire et pêche**Résumé des nouveautés :**

Argentine : mise en place de guides de bonnes pratiques « COVID » pour les producteurs familiaux.

Brésil : progression de la maladie et levée progressive des restrictions dans plusieurs Etats.

Chili : ajout dans les statistiques des personnes décédées avec des symptômes compatibles avec la maladie, mais sans PCR réalisée. La situation reste tendue pour la disponibilité en respirateurs.

Les actualisations par rapport à la dernière note sont **surlignées en jaune**.

BRESIL

Contexte général

Au **8 juin**, **691 458** cas sont recensés et **36 455** morts. 2^{ème} pays en nombre de contaminés par le sras-cov-2. L'Institute for Health Metrics and Assessment (IHME) de l'Université Washington School of Medicine estime que **le Brésil devrait enregistrer environ 88.300 décès dus à Covid-19 d'ici le 4 août**. Selon une étude réalisée par Funcional Health Tech, le pic de contamination au Brésil pourrait avoir lieu début juillet, avec 1,7 million de cas confirmés. L'Association brésilienne de médecine intensive indique qu'un tiers des malades de la maladie survivrait à la suite d'une hospitalisation en unité de soins intensifs.

L'Etat de calamité publique a été déclaré. Des restrictions de déplacement ne sont pas en place au niveau fédéral. Les Etats fédérés ou municipalités ont mis en place des mesures diverses (arrêt de certaines liaisons inter-Etats, fermeture de magasins, interdiction des rassemblements, etc...)

Il est à noter des **dissensions publiques entre les gouverneurs des Etats fédérés et le Président J. Bolsonaro sur les mesures de gestion de l'épidémie, ainsi qu'au sein même du gouvernement.**

35 demandes de **destitution du président de la République** ont été déposées devant le Congrès. J. Bolsonaro fait également l'objet d'une **demande d'éviction** pour crime de propagation de la maladie et abstention d'information, et d'une plainte auprès de la **Cour pénale internationale** pour crime contre l'humanité. Il s'est récemment rapproché des partis politiques du « centre » pour éviter une procédure de destitution. **Le président de la Chambre des députés, a déclaré le 2 juin qu'il ne soutenait pas le lancement d'une procédure de destitution.**

Le ministre de la santé, Nelson Teich, a abandonné le projet de présenter un plan d'isolement social pour les Etats et municipalités au vu du manque de consensus, son projet étant jugé comme prévoyant en réalité la levée de l'isolement alors que le Brésil a actuellement besoin de mesures concrètes d'isolement pour lutter contre la propagation de la maladie. Il a depuis démissionné après 3 semaines de fonctions. J. Bolsonaro reste à la recherche d'un candidat qui serait en ligne avec sa ligne de conduite : pas d'isolement social et recours à l'hydroxychloroquine.

L'OMS a signalé le 5 juin que la situation relative au SRAS-COV-2 en Amérique du Sud était « profondément préoccupante », en particulier au Brésil.

Restrictions aux frontières pour les personnes

Les frontières terrestres et aériennes sont fermées pour tous les étrangers non-résidents jusqu'au 22 juin. Cette disposition ne s'applique pas dans le cas de transport de marchandises. Pour tout complément, consulter la [foire aux questions](#) de l'ambassade de France au Brésil.

Circulation des marchandises

Aucune restriction spécifique prise par les autorités brésiliennes tant à l'importation au Brésil qu'à l'exportation depuis le Brésil. Aucune difficulté logistique spécifique signalée à l'exception de quelques ralentissements, mais qui ne nuisent pas à la poursuite des échanges agricoles.

L'autorité sanitaire a confirmé la possibilité de recevoir des copies numérisées des certificats sanitaires lorsque l'exemplaire original papier ne peut pas être fourni au moment de l'inspection de la marchandise. Ces certificats sont à adresser à l'adresse suivante : SPS.BSB-SER@dgtresor.gov.br

Les ministres de l'agriculture du Conseil de l'agriculture et de l'élevage du Sud (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Paraguay, Uruguay, Pérou) ont défini des recommandations sanitaires destinées aux transports de marchandises pour maintenir les échanges. Ils ont également mis en place une déclaration conjointe de leurs stocks d'aliments afin de mettre en place une entraide en cas de nécessité.

Problématiques spécifiques à certaines filières agricoles

Les secteurs du **sucre et de l'éthanol** sont dans une situation compliquée avec une forte chute de la demande. Tereos sucre et énergie Brésil augmente son ratio de production de sucre et cherche à développer ses exportations pour les porter à 58-60% de la production, contre 50% en 2019.

Les secteurs des plantes ornementales et du caoutchouc naturel sont en difficulté en raison d'une chute drastique de la demande, d'environ 90%.

Le secteur de la **pêche** connaît une baisse de la demande de l'ordre de 50% et celui des **crevettes d'élevage** d'environ 80%. Les producteurs recherchent de nouveaux marchés d'exportation.

Le secteur des **fruits et légumes** est touché par la **baisse de la demande et des capacités d'exportation**. C'est par exemple le cas des exportations de papaye dans l'Etat de l'*Espirito Santo* qui sont en chute de 90% en raison de la réduction des vols. C'est également le cas de la consommation de tomates, en baisse de 40% dans certains Etats comme le Goiás, en raison de diminution des achats par la grande distribution et la restauration hors foyer.

La filière du **poulet de chair** diminue sa production à compter de mai pour s'adapter à la demande.

Mesures transversales de soutien à l'économie

Pas de nouveautés.

Mesures spécifiques de soutien au secteur agricole et agroalimentaire

Le MAPA a mis en ligne fin mai un [site spécifique](#) regroupant les dispositifs en place dans le cadre de la pandémie.

*Gestion et suivi des approvisionnements

Par arrêté n°116 du 26 mars, la ministre chargée de l'agriculture a rappelé que **l'agriculture, l'agroalimentaire et la pêche sont des activités essentielles ainsi que leurs activités connexes** (restaurants routiers, garages, etc...). Elle a également indiqué le 2 avril dans une interview qu'aucun problème d'approvisionnement alimentaire n'était à déplorer à ce jour.

Un comité de crise pour le suivi des impacts du Covid-19 au Brésil a été mis en place le 31 mars par le **MAPA**. Il s'assure du bon approvisionnement en aliments durant l'épidémie.

Une loi a été publiée le 8 avril pour autoriser durant la période de fermeture des écoles, la **distribution des aliments du programme d'alimentation scolaire** aux familles des écoliers.

Le 13 mai, le MAPA a mis en place un dispositif de **signalement des difficultés d'écoulement de flux par des agriculteurs familiaux**. Le système fonctionne soit directement en ligne, soit par signalement auprès d'un numéro WhatsApp. Les producteurs sont ensuite pris en charge pour évaluer la situation. Le MAPA indique que cet outil vise à ce stade à recevoir directement les informations des producteurs et évaluer des mesures à mettre en place le cas échéant.

Les ministères chargés de l'agriculture et de la citoyenneté ont mobilisé environ 90 M€ pour l'achat d'aliments aux producteurs ruraux et leur distribution à des personnes dans le besoin. Le dispositif, encadré par la mesure provisoire 957/2020 consiste à abonder le **programme national d'acquisition des aliments**. 39 M€ seront gérés par la CONAB (équivalent de FAM en France) qui achètera des aliments auprès des agriculteurs familiaux et coopératives et réalisera une donation aux structures d'appui aux personnes en vulnérabilité sociale. 27 M€ seront mis à la disposition des Etats et municipalités pour l'achat d'aliments aux agriculteurs familiaux. 24 M€ seront mobilisés spécifiquement pour l'achat de lait aux agriculteurs familiaux des régions semi-arides. 85 000 agriculteurs familiaux bénéficieraient de ces mesures ainsi que 12 500 structures d'appui aux personnes.

*Appui économique sectoriel

Au plan économique, la Banque centrale du Brésil a annoncé le 23 mars la mise en place de **lignes de crédits bancaires pour l'agronoço** afin d'assouplir les conditions de liquidité du secteur.

Le **Conseil monétaire national** a publié le 9 avril la résolution 4.801 qui **proroge les échéances de prêts du crédit rural jusqu'au 15 août**. Les échéances ouvertes entre le 1^{er} janvier 2020 et le 14 août sont concernées. Les taux initialement négociés restent inchangés. De plus, cette résolution prévoit une aide pour des crédits consentis par des coopératives et agro-industries pour le **stockage** de produits achetés aux agriculteurs dans le respect de la politique des prix minimums garantis. Enfin, elle prévoit des lignes de crédit transitoires pour les **petites et moyennes structures** agricoles (programmes Pronaf et Pronamp).

Le **ministère de l'économie a prorogé** aux mois de juillet et septembre les échéances de paiement au FUNRURAL initialement prévues en mars et avril pour les producteurs ruraux et entreprises.

Le MAPA a prolongé de 6 mois les déclarations d'aptitude des agriculteurs familiaux dans le cadre du programme **PRONAF** (pour les aptitudes qui se terminent entre le 25 mars et le 31 décembre 2020).

***Contribution du secteur à la détection, prévention et lutte**

Les laboratoires de l'**ANVISA** chargés de la sécurité sanitaire de l'agriculture et de l'alimentation seront mobilisés, dès que les réactifs auront été livrés, pour réaliser des tests de détection du Covid-19 (Minas Gerais, Pernambuco, Rio Grande do Sul e São Paulo). Dans un second temps, ceux de l'EMBRAPA pourront être mobilisés. Le **MAPA** met également à disposition ses laboratoires chargés de la défense sanitaire et ceux de la commission exécutive de la culture de cacao. L'ensemble des 89 laboratoires du MAPA pourront réaliser 76 000 analyses de détection du Covid par jour, de type RT-PCR.

Le **MAPA** a diffusé le 1^{er} avril une **liste des mesures de prévention de la contamination** contre le Covid-19 à l'attention des professionnels des secteurs agricole, agroalimentaire et pêche.

Le 11 mai, les ministères chargés de l'agriculture, santé et économie ont diffusé un **guide de recommandations à destination de l'industrie de la viande**. Il liste les mesures de prévention, gestion et de réaction à adopter face aux cas suspects ou confirmés de Covid-19.

***Mesures d'entreprises**

Carrefour Brésil fait un don de 2,6 M€ de paniers alimentaires de base pour des familles vulnérables et créé le mouvement « Achat Solidaire » en collaboration avec d'autres entreprises et ONG, consistant à doubler les dons reçus dans ses magasins.

Le géant de la viande bovine, JBS a annoncé une donation d'environ 66 M€ pour appuyer le combat contre le coronavirus. Il s'agit notamment d'achat d'équipements, appui à la construction de modules d'hôpitaux et à la recherche scientifique.

Mesures spécifiques de soutien au secteur de la pêche

Le MAPA a mis en ligne fin mai un [site spécifique](#) regroupant les dispositifs en place dans le cadre de la pandémie.

Par arrêté n°116 du 26 mars, la ministre chargée de l'agriculture a rappelé que **l'agriculture, l'agroalimentaire et la pêche sont des activités essentielles ainsi que leurs activités connexes** (restaurants routiers, garages, etc...). Elle a également indiqué le 2 avril dans une interview qu'aucun problème d'approvisionnement alimentaire n'était à déplorer à ce jour.

Le MAPA a diffusé le 1^{er} avril une **liste des mesures de prévention de la contamination** contre le Covid-19 à l'attention des professionnels des secteurs agricole, agroalimentaire et pêche.

Mesures spécifiques de soutien aux fournitures de l'industrie agroalimentaire

Aucune mesure spécifique annoncée.

Mesures de gestion de la main-d'œuvre

Les entreprises sont autorisées à réduire le temps de travail ainsi que des salaires de leurs employés pendant la crise. 2,4 millions de Brésiliens sont déjà concernés par ces mesures.

Impacts et perspectives

La Banque mondiale prévoit une contraction de 5 % du PIB brésilien en 2020 et de 4,6 % en Amérique latine. Les prévisions du PIB brésilien sont de 1,5% en 2021 et 2,3% en 2022. De plus, la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPAL) prévoit que la pandémie provoquera la plus grande crise économique et sociale de l'histoire de l'Amérique Latine. Elle prévoit une baisse de 5,3% du PIB de la région cette année et une aggravation significative du chômage et de la pauvreté.

La Banque mondiale estime que si le gouvernement n'est pas en mesure d'étendre efficacement ses programmes sociaux, ni d'aider les entreprises à maintenir leurs emplois, la croissance de l'extrême pauvreté atteindra 60% en 2020. Alors 15 millions de Brésiliens vivraient avec moins de 1,90 dollar US par jour. Le taux d'extrême pauvreté de la population brésilienne passerait à 7% contre 4,4% en 2019 et le taux de pauvreté (moins de 5,5 dollar US par jour), à 22,3% contre 19,5% en 2019.

L'Institut de Recherche Économique Appliquée (Ipea) travaille sur un « Plan Marshall » visant à reconstruire l'économie brésilienne après la fin de la crise. Il serait articulé autour des axes suivants :

- mise en place de crédits pour relancer l'activité productive et l'exportation ;

- investissements dans les infrastructures sous forme de partenariats publics-privés rénovés ;
- renforcer les programmes sociaux avec une attention particulière aux politiques de l'emploi.

Une étude du ministère de l'économie brésilien publiée le 13 mai chiffre le coût de l'isolement social dans le pays à environ 3,5 Mds € par semaine. Il a révisé sa prévision de croissance économique du Brésil de 0% à -4,7% en 2020, avec un coût direct à presque 0,3% du PIB par semaine de confinement.

Croissance de 6,5% du nombre de ménages sans revenu du travail au T1 en raison des effets de la pandémie et de la croissance du nombre de retraités.

La revue « Nature Climate Change » indique que la pandémie a réduit les émissions de CO₂ au Brésil de 25% par rapport à 2019, principalement du fait de la baisse d'activité des transports et de l'industrie.

ARGENTINE

Contexte général

Au 8 juin, 22 781 cas confirmés et 670 décès, majoritairement dans la province de Buenos Aires. Le nombre de cas est largement sous-estimé en raison de la déficience de l'organisation des tests.

Depuis le 11 mai, un déconfinement se met en place dans la majeure partie du pays à l'exception de l'agglomération de Buenos Aires. Le port du masque obligatoire dans les transports. Les autorités ont annoncé le 20 mai disposer d'un nouveau test rapide, appelé NEOKIT COVID-19, dont l'efficacité serait proche des tests PCR classiques. Reste à voir comment ce test sera déployé. Depuis la fin mai, l'augmentation du nombre de cas est la plus forte dans la ville de Buenos Aires. Un isolement de certains quartiers (les plus défavorisés) a été mis en place.

Restrictions aux frontières pour les personnes

Les frontières sont fermées, sauf pour les Argentins et les résidents. La circulation à l'intérieur du pays est interdite, sauf autorisation particulière. Les vols intérieurs sont suspendus sauf quelques exceptions nouvelles et ponctuelles au départ d'Ushuaia et Rio Gallegos pour Buenos Aires.

Pour tout complément, voir la [foire aux questions](#) de l'ambassade de France en Argentine et la [fiche de conseil aux voyageurs](#). Les autorités argentines ont également mis en place des [numéros d'appel](#).

Circulation des marchandises

Absence de contrôle spécifique à l'encontre des importations ou exportations de marchandises. Aucune difficulté logistique majeure signalée, mais des ralentissements ont été constatés.

L'autorité sanitaire a confirmé la possibilité de recevoir des copies numérisées des certificats vétérinaires lorsque l'exemplaire original papier ne peut pas être fourni au moment de l'inspection de la marchandise. Pour les certificats phytosanitaires, les versions numérisées ou digitales sont acceptées s'il est possible de vérifier leur validité à l'aide d'un système de vérification en ligne. Dans les deux cas, les certificats sont à adresser à l'adresse suivante : SPS.BSB-SER@dgtresor.gouv.fr.

Les ministres de l'agriculture du Conseil de l'agriculture et de l'élevage du Sud (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Paraguay, Uruguay, Pérou) ont défini des recommandations sanitaires destinées aux transports de marchandises pour maintenir les échanges. Ils ont également mis en place une déclaration conjointe de leurs stocks d'aliments afin de mettre en place une entraide en cas de nécessité.

Problématiques spécifiques à certaines filières agricoles

Aucune problématique spécifique signalée à ce jour.

Mesures transversales de soutien à l'économie

Pas de nouveautés.

Mesures spécifiques de soutien au secteur agricole et agroalimentaire

Certaines mesures économiques concernent le secteur de l'alimentation (contrôle des prix, soutien à la consommation). Le secteur agricole et agroalimentaire est exempté de l'obligation de confinement.

Prolongation jusqu'au 31 juillet 2020 des habilitations sanitaires des établissements produisant des aliments pour animaux ; les marchés de gros, opérateurs commerciaux, opérateurs logistiques centres de cueillette de stockage, d'emballage de fruits et légumes et activités de nettoyage qui y sont liées ; le transport des produits d'origine animale. Sont également prolongées jusqu'au 31 juillet prochain les

habilitations et enregistrements des centres de traitement de quarantaine au bromure de méthyle, les traitements de quarantaine à froid, l'application du traitement aux emballages en bois (CATEM), aux usines d'emballage en bois (FEM) et aux hangars d'emballage de tubercules andins.

Prorogation de l'habilitation sanitaire de transport des animaux vivants de un an à 18 mois.

Des flexibilisations dans les règles applicables aux transports d'animaux vivants ont été mises en place depuis le 21 avril. Reste interdit le transport conjoint de denrées et d'animaux vivants.

L'INTA avec son réseau de laboratoires appuie l'Institut Malbrán dans la réalisation de tests de détection du COVID-19. Le SENASA a également mis à disposition son laboratoire basé à Martinez.

Pour faciliter la poursuite de la vente de produits par les agriculteurs familiaux et l'approvisionnement des populations, la résolution 350/2020 du SENASA renouvelle automatiquement l'enregistrement annuel dans le registre national des producteurs.

Le ministère chargé de l'agriculture a mis en ligne une série de guides de bonnes pratiques à destination des agriculteurs familiaux pour faciliter l'adoption de mesures permettant la distribution sûre des aliments en gérant le risque lié au coronavirus.

La date limite pour la campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse est prorogée jusqu'au 5 juin dans les provinces de Buenos Aires, Córdoba, Corrientes, La Pampa, Santa Fe, San Luis, Formosa et Mendoza.

Le ministre chargé de l'agriculture Luis Basterra, a annoncé le 14 mai que la récolte de blé était bonne et que l'Argentine était en mesure de répondre à la demande interne et aux exportations.

Le ministère de l'agriculture, élevage et pêche a mis en place 15 protocoles pour faciliter la gestion de l'activité des filières agricoles dans le contexte de pandémie.

Mesures spécifiques de soutien au secteur de la pêche

Certaines mesures économiques concernant notamment le secteur de la pêche (contrôle des prix, soutien à la consommation). Le secteur de la pêche est exempté de l'obligation de confinement.

Mesures spécifiques de soutien aux fournitures de l'industrie agroalimentaire

Le recours aux échanges dématérialisés est développé par le ministère chargé de l'agriculture et ses services, notamment pour faciliter les exportations.

Mesures de gestion de la main-d'œuvre

Aucune mesure spécifique de type prêt de personnel, formations, etc...

Impacts et perspectives

L'Argentine était déjà très vulnérable du point de vue économique et financier avant la crise sanitaire (troisième année consécutive de récession, dette publique insoutenable, marchés financiers fermés), elle est particulièrement affectée par la pandémie. En moyenne, les experts prévoient une récession de près de 5%. **L'Argentine est entrée en défaut pour la neuvième fois de son histoire, en raison du non-paiement d'une échéance de près de 500 M€. Ce défaut semble être « contrôlé » : les négociations avec les créanciers se poursuivent et les positions se rapprochent. La période de négociation a de nouveau été prolongée jusqu'au 12 juin. L'accord doit à présent intervenir rapidement pour commencer à reconstruire une économie en chute libre. Il faut noter que le régime de contrôle des changes a été renforcé fin mai, en visant notamment les sociétés importatrices qui ne pourront plus accéder au marché des changes pour régler leurs factures si elles ont disposent de trésorerie en devises.**

CHILI

Contexte général

Au **8 juin** 2020, **138 846 cas sont confirmés**. **2 264** décès sont à déplorer.

Le Président Piñera a décrété l'état d'exception constitutionnelle de « catastrophe » dans le pays jusqu'au 18 juin. Les mesures d'isolement ou de confinement sont prises par le gouvernement, mais d'application locale. La région métropolitaine de Santiago où réside plus de 40% de la population est en confinement total.

Des affrontements avec les forces de l'ordre ont eu lieu mi-mai en banlieue de Santiago dans un contexte de baisse du revenu des ménages et d'inflation des prix des aliments.

Depuis le 8 juin, il y a comptabilisation comme décès dus au SRAS-COV-2 les personnes décédées avec des symptômes compatibles avec la maladie, mais sans PCR réalisée. Cela propulse le Chili au-dessus du Mexique et de l'Allemagne en termes de mortalité cumulée, et place le pays dans la même situation que le Brésil et le Pérou il y a une dizaine de jours. La situation reste tendue pour la disponibilité en respirateurs.

Restrictions aux frontières pour les personnes

Toutes les frontières terrestres, maritimes et aériennes sont fermées aux étrangers non-résidents, y compris ceux en transit. A l'entrée au Chili, toute personne sera mise en quarantaine pour une période de 14 jours, quel que soit son pays d'origine et son statut.

Pour tout complément, consulter la [foire aux questions](#) de l'ambassade de France au Chili et la [fiche de conseil aux voyageurs](#).

Circulation des marchandises

Aucune restriction spécifique n'a été prise par les autorités chiliennes à l'encontre des importations ou exportations de marchandises. Les autorités sanitaires ont officiellement **accepté la transmission de certificats sanitaires numérisés pour l'importation de produits animaux ou de végétaux au Chili** en cas d'impossibilité de transmettre l'original en version papier. Ces certificats devront être transmis par e-mail à l'adresse suivante : SPS.BSB-SER@dgtresor.gouv.fr.

Concernant les certificats d'origine, la résolution n°1179 des douanes chiliennes autorise la fourniture de copies de tous les autres documents requis pour l'importation de marchandises, sous réserve que l'original soit présenté dans un délai de 30 jours après l'importation.

Aucune difficulté logistique spécifique signalée. La **fermeture des frontières chiliennes depuis le 18 mars pour les étrangers non-résidents ne concerne pas les flux commerciaux**.

Les ministres de l'agriculture du Conseil de l'agriculture et de l'élevage du Sud (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Paraguay, Uruguay, Pérou) ont défini des recommandations sanitaires destinées aux transports de marchandises pour maintenir les échanges. Ils ont également mis en place une déclaration conjointe de leurs stocks d'aliments afin de mettre en place une entraide en cas de nécessité.

Problématiques spécifiques à certaines filières agricoles

La discussion qui a eu lieu sur l'augmentation du prix du pain a conduit à une augmentation moyenne de 2,2% sur le mois de mars.

Face à la forte réduction de la demande en saumon, plusieurs entreprises ont fermé des sites de production et réduisent leurs capacités de 50%.

Mesures transversales de soutien à l'économie

Pas de nouveautés.

Mesures spécifiques de soutien au secteur agricole et agroalimentaire

Le ministère de l'agriculture a mis en place une prorogation des échéanciers de paiements pour les prêts consentis auprès de l'INDAP (principalement des petits agriculteurs), pour une durée de 90 jours.

Mise en place le 25 mars d'un protocole de mesures d'hygiène spécifique à la protection contre le Covid-19, destiné aux consommateurs et exposants dans les marchés alimentaires.

Le Ministre chargé de l'agriculture s'est réuni avec l'association des banques et institutions financières, notamment pour faire le point sur la poursuite du financement des travaux d'adduction d'eau pour l'agriculture, une de ses priorités. A l'issue de cette réunion, le président de *Corfo* (corporation pour l'appui à la production) a indiqué que l'institution publique possédait plusieurs outils pour répondre aux besoins des entreprises agricoles (garanties pour l'investissement et pour l'emploi (FOGAIN), garanties pour le commerce extérieur (COBEX). La couverture par le FOGAIN aurait cru de 450 M€ à 630 M€ depuis la pandémie. De plus des crédits peuvent être octroyés par l'institution pour environ 1,1 Md€.

Un comité de la sécurité des approvisionnements a été mis en place en avril pour garantir la bonne distribution d'aliments sains pour la population.

Annonce de distribution à compter du 24 mai de **2,5 millions de caisses d'aliments pour les personnes les plus vulnérables**. 1,6 millions de caisses seraient destinées à la région métropolitaine de Santiago et les autres dans le reste du pays.

Mesures spécifiques de soutien au secteur de la pêche

Certaines régions ont développé les échanges par la voie électronique pour éviter les regroupements de personnes. Les directions des pêches ont transmis aux patrons-pêcheurs des instructions pour la bonne désinfection de leurs embarcations ainsi que des recommandations de vaccination contre la grippe saisonnière pour les personnes âgées de plus de 60 ans.

Mise en place d'un « agenda solidaire » par le gouvernement à destination du secteur de la **pêche artisanale**. Son budget s'élève à près de 4 M€. Il prévoit les mesures suivantes :

- versement d'environ 170 € à 40% des pêcheurs, représentant la population la plus vulnérable (soit 20 647 pêcheurs). Le versement est prévu fin mai ;
- mise à disposition de tenues de travail pour environ 343 000€ aux pêcheurs à pied, le guichet restant ouvert six mois ;
- appui au financement d'installations frigorifiques pour 229 000€, le guichet ouvrira après la fin de la pandémie et restera ouvert jusqu'à la fin de l'année 2020 ;
- flexibilisations de règles relatives au temps de travail, modalités d'ouverture au public, délais limites pour certaines formalités, type d'espèces pêchées. Des flexibilisations de normes de pêche sont évoquées pour les crevettes et langoustes ;
- attribution de 500 nouveaux quotas de pêche artisanale pour certaines espèces, sur la base d'un processus national de modification des listes d'attente.

Mesures spécifiques de soutien aux fournitures de l'industrie agroalimentaire

Aucune mesure spécifique annoncée.

Mesures de gestion de la main-d'œuvre

Aucune mesure spécifique de type prêt de personnel, formations, etc...

Impacts et perspectives

Selon une analyse de Goldman Sachs du 20 mai, l'économie chilienne sera la seule d'Amérique latine à récupérer totalement des effets de la pandémie d'ici 2022.